COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

RAPPORTEUR : Monsieur Brahim BENZERGA

OBJET : **Subventions soutien aux projets "initiatives jeunes"**

Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'Agglomération du pays Châtelleraudais soutient les jeunes, à travers le dispositif "Initiatives-Jeunes" dans la réalisation de leurs projets culturel, humanitaire, social, de prévention ou dans la mise en place de manifestations. Cette aide intervient, à différents niveaux : logistique, assistance, conseil, et de manière concrète par l'attribution d'une bourse. Cette dernière permet de soutenir la création d'un projet.

A ce titre, 6 projets ont été déposés :

- *(1) Mesdemoiselles JOURDANE Lucie et BASTIEN Samantha proposent de faire découvrir le Japon par de petits reportages courts (7mn), en abordant différents thémes tels que l'histoire, la culture, l'art, la cuisine... Elles offriront au public une série de documentaires permettant de découvrir cette culture. Après leur voyage au pays du soleil levant, elles se proposent de participer au festival "jeunes talents" et d'accueillir des jeunes pour des soirées débat. Le budget global de leur projet est de 30700€. Elles sollicitent une bourse de 1000€, correspondant au plafond prévu par le règlement Initiatives Jeunes.*

- *(2) (3) et (4) Mesdemoiselles CORBINEAU justine, et LAVAUD Pauline (étudiantes à l'IUT de Châtellerault), messieurs PARIS Florain et GUIEU Teddy (étudiants à l'IUT de Châtellerault) ainsi que messieurs FRADIN Alexandre et MINEAU Mathieu (étudiants ingénieurs à ITII de Châtellerault), ont constitué trois équipages pour participer au raid 4L trophy qui se déroule au Maroc à partir du 16 février 2012 et dont le départ sera donné au Futuroscope. Le budget global de chaque projet est de 6000€. Ils sollicitent une subvention de 1000€ par équipage.*

- *(5) Monsieur Jonathan CHAPITEAU réprésentant l'association "Joyce-Dance", propose de faire découvrir et d'initier les jeunes du pays châtelleraudais, aux différentes techniques de danses, capoeira, claquette, Kramp, et de proposer des ateliers autour de la culture urbaine avec notamment la découverte du rap et du Hip- Hop. Il sollicite une aide technique pour l'accompagner dans toutes les démarches relatives à la constitution d'une association qui a pour vocation à faire découvrir une technique. Il sollicite une subvention de 500€.*

- *(6) Monsieur BOTNEM Hyacinthe jeune poète et rappeur averti, souhaite présenter ses spectacles à différents producteurs et diffuseurs. Pour cela, il doit produire un CD de démonstration, à une vingtaine d'exemplaires et souhaite l'enregistrer aux studios de l'Espace Rasseteau. Le budget global est de 500€. Il sollicite une bourse de 300€.*

VU l'article 3 alinéa II-4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence création, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

VU la délibération n°6 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 déclarant d'intérêt communautaire le centre Rasseteau,

VU la délibération n°16 du bureau communautaire du 3 octobre 2011, définissant les critères 'attribution des bourses "initiatives jeunes" et adoptant le règlement y afférent,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans la mise en oeuvre de leurs projets dans le cadre du dispositif "Initiatives jeunes", .

Le bureau de la communauté d'agglomération, ayant délibéré, décide :

- (1) d'attibuer à l'association "Perles de Tokyoïtes", pour le projet de mesdemoiselles JOURDANE Lucie et BASTIEN Samantha une subvention de 1000€,
- (2) d'attibuer à l'association "Tech' de Co au Maroc", pour le projet de mesdemoiselles CORBINEAU Justine et LAVAUD Pauline une subvention de 1000€,
- (3) d'attibuer à l'association "Tech' de Co au Maroc", projet de messieurs PARIS Florian et GUIEU Teddy une subvention de 1000€,
- (4) d'attibuer à l'association, "LIFT'ING" projet de messieurs FRADIN Alexandre et MINEAU Mathieu une subvention de 1000€,
- (5) d'attribuer à l'association "Joyce Dance" une bourse de 500€,
- (6) d'attibuer à Monsieur BOTNEM Hyacinthe une bourse de 300€,
- d'autoriser le Président ou son représant à signer les conventions y afférentes,

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 422.1/6714/5370

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 12/01/12, n° 208
Publié au siège de la CAPC, le 11/01/12

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM